PROCEDE D'EVALUATION PREALABLE A VOTRE FORMATION A LA CONDUITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE A1/A2

Avant de signer un contrat de formation et de débuter votre formation, une évaluation de vos compétences doit être obligatoirement réalisée. L'évaluation vous permettra de connaître votre niveau de départ et d'estimer le volume d'heure nécessaire pour acquérir le programme de formation, bien entendu ce volume d'heure pourra être réévalué lors d'échange pédagogique suivant votre progression, dans ce cas un avenant à votre contrat de formation vous sera proposé.

PUBLIC CONCERNE

Ce procédé est valable pour les élèves intéressés par les formations aux catégories A1 et A2. L'âge minimum requis est de 16 ans.

PARCOURS DE FORMATION

Cette évaluation, d'une durée d'1 heure est réalisée par un enseignant de la conduite et à la sécurité routière mention 2 roues titulaire d'une autorisation à enseigner en cours de validité, sur un 2 roues motorisé correspondant à la catégorie souhaitée. A son issue, d'après le compte-rendu de l'enseignant qui vous sera remis, elle va nous permettre de pouvoir vous proposer le ou les forfaits les plus adaptés à votre situation : nous serons en mesure de vous faire un devis personnalisé chiffré, qu'il vous appartiendra de valider ou non lors de la signature de votre contrat de formation, si vous souhaitez suivre votre formation au sein de notre établissement.

LIEU DE FORMATION

Piste privée et sécurisée.

ITEMS EVALUES

Lors de cette évaluation nous allons tester :

- Vos pré requis en matière de connaissances sur un 2 roues motorisé
- Vos expériences de conduite sur un deux-roues motorisé
- Vos attitudes à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité
- Vos habilités Votre compréhension et votre mémoire
- Votre perception
- Votre émotivité
- Vos motivations

Information du public

Le procédé de l'évaluation est porté à la connaissance du public par un affichage dans les locaux de l'auto école.

